



## Rémunération journalière Officiels Coupe Québec - Saison 13.

### A) Différents postes disponibles

#### 1. *Ouvreur en chef* :

1. Niveau 1-2 (Coupe Qc D2) : 250\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement).
2. Niveau 2 (Coupe Qc D1) : 275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
3. Niveau 3 (Championnat provincial D1) : 300\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

#### 2. *Assistant Ouvreur en chef* :

1. Niveau 1 (Coupe Qc D2) : 225\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement).
2. Niveau 2 (Coupe Qc D1) : 250\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
3. Niveau 2 (Championnat Provincial D1) : 275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

#### 3. *Ouvreur* :

1. Coupe Qc D2 : 200\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
2. Coupe Qc D1 : 200\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

#### 4. *Président du jury* : Niveaux:

1. Championnat Provincial D1 : 300,00 \$
2. Coupe Qc D1 : 250,00 \$
3. Coupe Qc D2 (sans Juge en chef) : 225,00 \$



5. *Juge en chef* : Niveaux :
  1. Championnat Provincial D1 : 225,00 \$
  2. Coupe Qc D1 : 200,00 \$
6. *Juges de bloc/difficulté* : Bénévole pour l'instant
  
7. *Assureur 1er de cordée* : 100,00\$
8. *Assureur 1<sup>er</sup> de cordée en chef* : 150,00\$
  
9. *Gestionnaire d'Isoloir* : Bénévole pour l'instant
10. *Coordonnateur d'Isoloir (Responsable des gestionnaires)* : 75,00\$ / ronde
11. *Coordonnateur des officiels/Assistant DT* : 250,00\$

## **B) Autres Allocations**

Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence) :

1. Hébergement payé par la FQME
2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents) :

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion

## **IMPORTANT**

**Spécimen-chèque à fournir pour suivi de paiement direct.**

**Tous les officiels rémunérés aux événements doivent être membres de la FQME et détenir une licence "Officiel FQME" valide.**

**Les paiements seront effectués dans les 30 jours suivants réception des factures.**